



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 0024 / VPR DU 12 DECEMBRE 2022

Le Vice-Président de la République a présidé la cérémonie de lancement officiel du Rapport d'Évaluation pays du MAEP

Le Vice-Président de la République, M. Tiémoko Meyliet KONE, a présidé, ce lundi 12 décembre 2022, au Sofitel Abidjan - Hôtel Ivoire, la cérémonie de lancement officiel du Rapport d'Évaluation de la Côte d'Ivoire dans le cadre du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP).

Le MAEP, créé en 2003, est le dispositif de contrôle réciproque entre Etats-membres de l'Union africaine visant à favoriser la bonne gouvernance.

Commentant le rapport qui lui a été solennellement remis, le Vice-Président de la République a noté qu'il met en évidence de nombreux acquis qui sont le fruit de profondes réformes entreprises par la Côte d'Ivoire sous la houlette du Chef de l'Etat, S.E.M. Alassane OUATTARA.

Ainsi, sur le plan du renforcement du cadre institutionnel, les acquis sont entre autres : la création de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance ; la transformation de la Chambre des Comptes en une Cour des Comptes ; la mise en place d'une plateforme de dénonciation des actes de corruption et infractions assimilés dénommée SPACIA ; la création de l'Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Criminels (AGRAC) ; etc.

Au plan politique, le rapport met en évidence les efforts de la Côte d'Ivoire dans la consolidation de la paix et le vivre ensemble, notamment à travers la poursuite du dialogue politique dont les conclusions de la cinquième phase ont été adoptées de façon consensuelle par toutes les parties prenantes.

Au plan social, le rapport souligne qu'à travers le programme dénommé « PSGouv », le Gouvernement ivoirien a mis un accent particulier sur la santé, la protection sociale, l'éducation et la formation, l'emploi des jeunes, l'autonomisation des femmes, l'accès à l'eau potable, l'électrification rurale, etc.

Le Vice-Président de la République, sans passer sous silence certaines insuffisances relevées sur la gestion de la Côte d'Ivoire, a assuré que le Rapport d'Évaluation sera soumis au Président de la République qui saura donner les orientations nécessaires en

vue d'exploiter au mieux l'ensemble des recommandations qui y sont contenues, et apporter les correctifs nécessaires à travers d'autres réformes qui permettront de maintenir la stabilité, le progrès économique et social pour le bien-être des Ivoiriens

Pour terminer, le Vice-Président Tiémoko Meyliet KONE a annoncé qu'après cette étape du lancement du Rapport d'Évaluation, la Côte d'Ivoire s'engagera progressivement dans les trois dernières phases du processus du MAEP.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Appolinaire Assa YAPI

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 45 97 – 05 05 07 71 92

E-Mail: assa.yapi@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci